

Grenoble, le 29 août 2003,

Eric LAVIS, Jean-Marc SIMON
Inspecteurs d'académie - inspecteurs
pédagogiques régionaux de sciences de la vie
et de la Terre

à

Mesdames et messieurs les Professeurs de
sciences de la vie et de la Terre

S/C de madame ou monsieur le Proviseur

Rectorat

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Téléphone
04 76 74 70 60
Télécopie
04 76 74 70 55

Mél :
Eric.Lavis
@ac-grenoble.fr
Jean-Marc.Simon
@ac-grenoble.fr

**Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex**

Adresse des bureaux
7, place Bir-Hakeim
38000 Grenoble

Chère et cher collègue,

Nous vous souhaitons avant tout une bonne rentrée scolaire, en espérant que des vacances reposantes vous ont permis de récupérer d'une année scolaire qui a été particulièrement chargée. Nous vous communiquons par la présente quelques informations qui pourront servir de support à vos réflexions lors des réunions de prérentrée.

Notre courrier de rentrée aux enseignants de collège est disponible sur le site SVT, à la rubrique "inspections" :

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/inspection/index.htm>

Recevez, chère ou cher collègue, nos salutations les meilleures.

Eric Lavis



Jean-Marc Simon



BACCALAUREAT

Épreuve anticipée du baccalauréat – série L :

Moyenne académique : **11,88**

Données partielles tirées des remontées à l'issue des corrections (sur 1712 copies)

Moyenne SVT Sujet vision (sur 10)	Moyenne SPC Volet vision (sur 3)	Moyenne SPC Sujet cuisson (sur 7)
6,15	0,59	3,62

Thèmes à traiter en L en 2003-2004 :

Le **BO N°46 du 12 décembre 2002** précise les thèmes à traiter cette année dans la série L :

b) Session 2004

Thèmes obligatoires communs à la physique-chimie et aux sciences de la vie et de la Terre :

. "représentation visuelle du monde" **et** "alimentation et environnement"

- *Thèmes au choix :*

. sciences de la vie et de la Terre : "du génotype au phénotype, applications biotechnologiques" **ou** "place de l'homme dans l'évolution"

. physique chimie : "physique-chimie dans la cuisine ».

Dans le respect du texte de définition de l'épreuve orale de contrôle (BO n°42 du 15 novembre 2001) et afin de faciliter le déroulement des interrogations, le thème au choix traité par la classe devra être clairement précisé sur le livret scolaire de chaque élève.

Épreuve anticipée du baccalauréat – série ES :

Moyenne académique : **9,97**

Données partielles tirées des remontées à l'issue des corrections :

	Commande nerveuse	Bois	Évolution
Moyennes	10,42	8,84	8,16

Thèmes à traiter en ES en 2003-2004:

Le **BO N°46 du 12 décembre 2002** précise les thèmes à traiter cette année dans la série ES :

b) Session 2004 :

Thèmes obligatoires :

"communication nerveuse" **et** "du génotype au phénotype, applications biotechnologiques"

- *Thèmes au choix :*

"une ressource indispensable : l'eau" **ou** "place de l'homme dans l'évolution".

Dans le respect du texte de définition de l'épreuve orale de contrôle (BO n°42 du 15 novembre 2001) et afin de faciliter le déroulement des interrogations, le thème au choix traité par la classe devra être clairement précisé sur le livret scolaire de chaque élève.

Les correcteurs de l'écrit ont repéré dans les copies des insuffisances dans la lecture des documents et la saisie de données qui ont lourdement pénalisé les candidats. Ces derniers se contentent en effet souvent de réciter leurs connaissances, quand il ne s'agit pas de banalités ou d'affirmations sans intérêt. Ils perdent alors les points attribués à l'exploitation organisée d'un document et ils sont souvent très loin du sujet.

FILIERE S

Résultats académiques :

Spécialité Mathématiques	10,71	33%
Spécialité Physique	10,50	33%
Spécialité SVT	10,92	34%

Données partielles tirées des remontées pendant les corrections :

Spécialité	Partie 1	Partie 2a	Partie 2b	Total
SPC ou Maths	5,43	2,24	2,88	10,56
SVT	5,38	2,23	3,27	10,91

Sujets d'entraînement à l'oral du second groupe :

Nous vous remercions de votre participation efficace à la constitution de la banque de sujets d'entraînement à l'oral du second groupe. Cinquante neuf sujets sont actuellement disponibles sur le site académique. Nous vous rappelons que ces propositions ont été mises en ligne telles qu'elles nous ont été transmises ; contactez les auteurs (liste en haut de page d'accueil) pour toute discussion ou réflexion complémentaire. Les équipes qui n'ont pas encore fait remonter leur proposition peuvent encore le faire...

Évaluation des capacités expérimentales :

Vous trouverez en annexe les résultats partiels de l'évaluation réalisée en 2003. Nous vous communiquerons les résultats définitifs de l'évaluation 2002-2003 dès que les derniers établissements nous auront fait parvenir leurs notes.

Comme on pouvait s'y attendre, les résultats sont bons mais certains sujets montrent une moyenne soit très faible, soit très élevée. Ces disparités devraient pouvoir être corrigées soit au niveau national en modifiant les sujets correspondants (questionnement, exigences, barème...), voire en supprimant les sujets qui posent problème, soit au niveau académique en pondérant les notes obtenues (harmonisation). Conformément à ce que nous vous avons indiqué, nous communiquerons à l'inspection générale les propositions de modification des sujets ou d'ajustement des barèmes que vous nous adresserez.

En raison d'interventions conduites au plus haut niveau par des responsables nationaux de l'APBG et du SNES, le ministère a décidé de reconduire l'an prochain les modalités retenues en 2002-2003 pour l'évaluation des capacités expérimentales en sciences de la vie et de la Terre : évaluation obligatoire avec mention des résultats sur le livret scolaire. La note attribuée lors de l'épreuve finale ne comptera donc pas pour le baccalauréat en SVT lors de la session 2004, alors qu'elle sera, comme cette année, prise en compte en sciences physiques et chimiques.

Au-delà de la profonde déception que suscite cette décision, en regard des efforts accomplis et du travail fourni pour la mise en œuvre de l'évaluation, il nous reste à espérer que ni les élèves ni la discipline n'auront à souffrir de ce nouveau retard.

Nous vous remercions de votre important investissement pendant ces dernières années pour stabiliser des modalités d'évaluation qui rendent compte des apprentissages réalisés pendant les années d'études secondaires et valorisent aussi bien les élèves que les travaux pratiques expérimentaux qui constituent le fondement de notre enseignement.

JOURNÉES DE FORMATION ET D'ANIMATION (établissements publics)

Les restrictions budgétaires de fin d'année et les priorités fixées par la rectrice ont conduit à la suppression de nombreux stages. La formation continue (hors formation promotionnelle et accompagnement des "entrants dans le métier") dépendra des moyens reçus par le rectorat. Les groupes de travail académique (GTA) n'ayant pu se tenir faute de connaître le budget disponible, vous recevrez ultérieurement la liste des stages retenus auxquels vous êtes inscrits. Il en va de même pour les trois stages du programme académique de pilotage (PAP) - travail de terrain dans les Alpes, nouveau programme et génétique au lycée, enseignement du thème 1 de spécialité (du passé géologique à l'évolution future de la planète) – qui devraient se dérouler au premier semestre 2004. Nous vous tiendrons informés.

Compte tenu du nombre important d'animations réalisées pour les lycées dans les années précédentes, de l'absence de nouveauté pour l'année en cours (ouf !), nous donnerons la priorité aux animations destinées aux enseignants de collège. Il n'y aura pas de journées de l'inspection « lycées ».

LIAISON AVEC L'UNIVERSITÉ

Les rencontres entre représentants du second degré et universitaires, organisées par notre collègue IA-IPR de sciences physiques Mireille Barral, se sont à nouveau déroulées en 2002-2003. Avec l'aide de quelques collègues, nous présenterons prochainement aux enseignants des nouvelles licences en trois ans les sujets de baccalauréat, les exigences des correcteurs et les compétences des futurs étudiants..

Si vous souhaitez que vos élèves conduisent un travail en relation avec l'université (rencontre de chercheurs, visite de laboratoire...), vous pouvez contacter monsieur Jean-Bernard ROBERT à l'adresse : jbrobert@polycnrs-gre.fr

Pour en savoir plus sur la réforme de l'enseignement universitaire (Licence-Maîtrise-Doctorat) : <http://www.cpu.fr/Dossier/LMD/Default.asp> (une des adresses parmi de nombreuses autres ...).

TRAVAUX PERSONNELS ENCADRÉS EN S, L ET ES

Les nouveaux thèmes de TPE en vigueur à la rentrée 2003 sont parus au **BO n° 21 du 22Mai 2003**.

" selon le principe du renouvellement par tiers tous les deux ans, les thèmes de TPE suivants sont supprimés en classe de terminale :

Thème commun aux trois séries : Ordre et désordre

Série L : Héritage et invention

Série ES : Les élites

Série S (option sciences de la vie et de la Terre) : Sciences et aliments

Série S (option sciences de l'ingénieur) : Sciences et aliments; Génération d'énergie.

Ces thèmes sont remplacés par :

Thème commun aux trois séries : Hériter, innover

Série L : L'insolite

Série ES : Exclusion / intégration

Série S (option sciences de la vie et de la Terre) : Formes et structures

Série S (option sciences de l'ingénieur) : Formes et structures; Cybernétique, robotique et énergies.

La liste des thèmes pour la classe de première reste inchangée pour l'années scolaire 2003-2004."

La liste des thèmes de TPE en vigueur à compter de la rentrée 2003 est donc la suivante :

Classe de première : liste valable pour l'année scolaire 2003-2004.

SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE Échanges ; Ruptures et continuités ; Les loisirs en tant que pratique culturelle ; Les élites ; La presse écrite ; Les entreprises et leurs stratégies territoriales.	SÉRIE LITTÉRAIRE Échanges ; Ruptures et continuités ; Frontières ; Arts, littérature et politique ; Mémoire/mémoires ; Représenter la guerre.
SÉRIE SCIENTIFIQUE Option sciences de la vie et de la Terre Échanges ; Ruptures et continuités ; Croissance ; Images ; Risques naturels et technologiques ; Sciences et aliments.	Option sciences de l'ingénieur Échanges ; Risques naturels et technologiques ; Images ; Création et produits ; Génération d'énergie ; Information et communication.

Classe terminale : liste valable pour les années scolaires 2003-2004 et 2004-2005.

SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE L'Europe ; Hériter, innover ; Exclusion/Intégration ; Les entreprises et leurs stratégies territoriales ; La ville ; Les transformations du travail.	SÉRIE LITTÉRAIRE L'Europe ; Hériter, innover ; La ville ; Frontière ; Arts, littérature et politique ; L'insolite.
SÉRIE SCIENTIFIQUE Option sciences de la vie et de la Terre L'Europe ; Hériter, innover ; Croissance ; Images ; Formes et structures ; Espace et mouvement.	Option sciences de l'ingénieur L'Europe ; Espaces et mouvement ; Formes et structures ; Création et produits ; Information et communication ; Cybernétique, robotique et énergies

En fonction des sujets choisis par les élèves, des disciplines autres que les disciplines dominantes de la série peuvent être impliquées dans les TPE (un TPE SVT-HG peut être conduit en S ou en ES).

Des fiches d'accompagnement sont mises à la disposition des enseignants sur le site Éduscol :
http://eduscol.education.fr/D0050/2003_2004.htm

EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES (établissements publics)

Un appel d'offre relatif au matériel ExAO est en cours de rédaction par le conseil régional, en relation avec les rectorats des académies de Lyon et Grenoble. Si cette démarche est une importante avancée vers la mise à niveau des équipements des lycées, elle ne pourra aboutir que dans quelques mois. Dans l'attente, les plus grosses urgences nécessiteront un effort spécifique des établissements et/ou de la Région. Nous contacterons dès que possible les établissements concernés.

Le guide d'équipement "lycée" (janvier 2002) est consultable, et téléchargeable au format pdf, à sur le site internet de la direction de l'enseignement scolaire :
www.eduscol.education.fr (http://www.eduscol.education.fr/D0036/r_lyc.htm)

TICE en SVT

Journée académique TICE SVT :

Compte tenu du succès rencontré lors de la journée TICE SVT organisée au CDDP de Valence, nous prévoyons de reproduire cette animation au premier trimestre pour les départements de Savoie et Haute-Savoie. Nous vous donnerons dès que possible les informations correspondantes.

Projets innovants :

Les sciences de la vie et de la Terre sont impliquées dans des actions d'enseignement ou d'accompagnement à distance :

Lycée ouvert de l'académie de Grenoble : <http://www.ac-grenoble.fr/lycee/log/>

Cartable électronique : http://www.ac-grenoble.fr/mission-tice/article.php3?id_article=2

Contactez-nous si vous êtes intéressés par ces expériences.

Stations sismiques scolaires (3S) :

Cinq collèges de l'académie disposent d'une station permettant d'enregistrer en permanence des séismes. Dans le cadre du projet académique, ils travaillent en partenariat avec le laboratoire de géophysique internet et de tectonophysique de l'université de Grenoble.

N'hésitez pas à contacter ces établissements pour envisager un travail spécifique avec ces équipes.

Pour en savoir plus : <http://www.ac-grenoble.fr/risqmaj/3s/projet3s.htm>

Une station sismique mobile pourra être prochainement mise à disposition des établissements de l'Ardèche qui le souhaitent. Pour plus de renseignements, contacter Laurent.Jimenez@ac-grenoble.fr

Liste de diffusion :

La liste de diffusion des laboratoires de SVT, collèges et lycées, rend d'ores et déjà d'importants services aux enseignants de lycées. Nous vous incitons vivement à vérifier qu'un membre au moins de l'équipe d'établissement est inscrit à cette liste et consulte régulièrement sa boîte à lettres. Pour s'inscrire à titre individuel :

1. Se connecter à l'adresse : <http://listes.ac-grenoble.fr/wws/info/labos-svt>

2. Cliquer sur "abonnement" et suivre les instructions.

Votre abonnement vous sera signalé ultérieurement par mèl. Vous pourrez dès lors envoyer et recevoir des messages sur la liste de diffusion dont l'adresse est :

labos-svt@listes.ac-grenoble.fr

CONTRACTUELS ET CONCOURS INTERNES

La présente rentrée voyant une forte augmentation du nombre de professeurs titulaires affectés dans l'académie, le recours aux enseignants contractuels devrait être beaucoup moins important que dans les années précédentes. Les contractuels non réemployés qui rempliraient les conditions d'inscription aux concours internes doivent se reporter au **BO spécial n°4 du 3 juillet indiquant, page 25**, que les personnels en attente de réemploi, à la disposition du recteur et attributaires de l'allocation de retour à l'emploi (ARE, nouvelle appellation de l'allocation de perte d'emploi) versée par le ministère de l'éducation nationale pourront se présenter aux concours internes de niveau CAPES. Par ailleurs, la délégation académique à la formation, la pédagogie et l'animation organisera le 1^{er} octobre prochain des réunions pour les préparations aux concours internes, auxquelles seront invités les contractuels en attente d'affectation (précisions à venir à l'adresse: <http://www.ac-grenoble.fr/dafpa/index2.htm>). Pensez à communiquer ces informations aux collègues des années précédentes avec lesquels vous seriez éventuellement en contact.

MODALITÉS D'INSPECTION

L'inspection individuelle se fonde sur l'observation d'une séance et sur l'examen de traces de l'activité globale de l'enseignant au sein de l'établissement et, plus généralement, de l'académie. Nous donnons ci-après quelques indications sur le déroulement de l'inspection et sur les documents susceptibles de faciliter cette observation et de servir de support à la réflexion conduite au cours de l'entretien et/ou de la réunion d'équipe.

Des documents et indications complémentaires sont accessibles sur le site SVT à l'adresse :

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/inspections>

Documents à remettre à l'inspecteur au début de l'inspection :

Concernant la classe observée :

Le cahier de textes de la classe, comprenant le texte des devoirs surveillés avec la date de réalisation, et mettant en évidence les activités pratiques.

Une copie des sujets de devoirs surveillés.

Eventuellement un résumé de la progression, indiquant notamment les supports utilisés, les activités réalisées, à chaque séance (ce point n'a aucun caractère obligatoire).

Deux classeurs ou cahiers d'élève, si possible de qualités différentes...

Concernant l'activité générale de l'enseignant :

Fiche individuelle d'inspection ; la partie relative aux activités personnelles et aux stages suivis peut être fournie sous forme d'une annexe.

En collège, tout document susceptible d'illustrer la manière dont est réalisé le travail sur la santé, sur l'environnement ou dans les itinéraires de découverte.

En lycée, tout document susceptible d'illustrer la manière dont est réalisé le travail en TPE ou dans les thèmes au choix de seconde.

Concernant l'établissement :

Tout document relatif à l'implication du professeur ou de l'équipe dans des actions liées au projet d'établissement.

Organisation de l'entretien :

L'analyse de l'activité de l'enseignant est structurée à partir de la circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997 (BOEN n°22 du 29 mai 1997) précisant les "missions du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel" et de son opérationnalisation en SVT réalisée par Guy Ménant.

En particulier, pour les années scolaires 2002-2003 et 2003-2004 seront discutés les aspects suivants :

Travaux pratiques concrets réalisés.

Mise en activité des élèves (nature et conditions de réalisation) et traces correspondantes dans le cahier-classeur.

Évaluation des capacités expérimentales.

Adéquation entre évaluation sommative et apprentissage.

Usage de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

Par ailleurs, nous souhaitons amorcer ici, sans détails excessifs, une réflexion pédagogique qui sera prolongée sur le site académique ou lors des animations de secteur que nous espérons mettre en place. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter tel ou tel aspect de nos propositions.

1. Fiches d'activités :

Nous sommes régulièrement interrogés sur l'opportunité d'utiliser des fiches d'activités au cours des séances de travaux pratiques. Il n'y a, vous vous en doutez, aucun dogme à ce sujet, mais plutôt des avantages et des inconvénients à peser pour faire les choix indispensables lors de la conception d'une séance.

Avantages :

La fiche d'activités aide le professeur à préparer une séance dans ses moindres détails (pour cette raison, elle est souvent conseillée aux enseignants débutants) ; elle sécurise l'élève en lui permettant de travailler à son rythme (autonomie de réalisation) en bénéficiant d'un accompagnement individualisé de la part du professeur et en concrétisant l'avancement de la séance ; elle permet un affichage aisé des compétences mobilisées lors des apprentissages.

Inconvénients :

La fiche d'activités fige, par sa construction même, une démarche préconçue par le professeur, ce qui peut limiter d'une part l'implication des élèves dans le raisonnement qui la sous-tend (autonomie de raisonnement), d'autre part l'ajustement de la démarche en fonction des propositions des élèves ; elle conduit à la mise en œuvre de tâches simples qui préparent mal à l'accomplissement d'une tâche complexe le recours à des questions successives nombreuses plus ou moins fermées conduit souvent à des réponses laconiques des élèves, contraires avec l'objectif d'apprentissage de l'argumentation structurée.

Pour pallier en partie ces inconvénients, nous conseillons régulièrement :

- une réflexion préalable à la distribution des fiches suffisamment approfondie, qui peut aller jusqu'à formaliser avec les élèves les grandes étapes de la séance (voire quelques résultats attendus).
- une distribution progressive de « modules d'activités » issus du fractionnement de la fiche ; en fonction de la dynamique de classe, certains pourront ne pas être distribués, ou pas à tous les binômes.
- le recours, de temps en temps, à une question globale, toute autonomie étant laissée aux élèves pour organiser leur argumentation à partir des supports disponibles (expérimentation, documents). Ils devraient ainsi pouvoir, à terme, construire un raisonnement, un argumentaire, pour **répondre** à leur façon à un problème ou une question complexe, **imaginer** (hypothèses, conséquences vérifiables, protocoles), **expliquer** (mettre en relation avec ses conceptions ou ses connaissances, faire des analogies...).

En tant qu'outil, ce n'est finalement pas tellement la fiche, mais plutôt la manière dont elle est utilisée, qui importe. Par ailleurs, ici comme dans bien des domaines, il faut essayer de diversifier les manières de faire en fonction des moments, des thèmes, du niveau de difficulté des notions, des objectifs spécifiques visés...

2. La trace écrite :

La rédaction d'une argumentation structurée est une difficulté réelle pour les élèves, à tous les niveaux de la scolarité (ils ont d'ailleurs tendance, si on les laisse faire, à rédiger "au brouillon" ou à effacer leur écrit lors de la correction). Il convient donc de leur apprendre à surmonter progressivement cette difficulté (d'autant plus qu'ils sont évalués quasi-exclusivement à partir de productions écrites) en les plaçant régulièrement dans des situations de production individuelle de textes, qu'il s'agisse de l'exploitation de résultats expérimentaux ou de documents, de la rédaction d'un bilan de cours (éventuellement après une formulation orale collective), ou de tout autre aspect de la trace écrite. Là aussi, seuls des choix et des pratiques diversifiées permettront de viser cet apprentissage fondamental sans mettre en péril l'atteinte des autres objectifs du programme. Enfin, il importe que ces textes personnels soient intégrés dans le classeur et facilement identifiables, d'une part pour leur donner toute leur importance, d'autre part pour permettre à l'élève de confronter son texte et le bilan collectif. Ce dernier n'est pas, dans ce cas, obligatoirement dicté mais peut être fourni sous forme de photocopie ou de texte à trous, ou repéré dans le manuel de la classe. La prise de notes est une compétence majeure très difficile à acquérir et pour laquelle un entraînement progressif tout au long de la scolarité est nécessaire.

Vous trouverez sur le site académique, à la page de l'inspection pédagogique régionale, un texte un peu plus détaillé qui pourra servir de support lors de nos rencontres.